

# Patrimoine

du Pays de Forcalquier

Bulletin annuel N°6

Prix 3 Euros

Juillet 2003

**Sommaire :**

**Et le massacre continue!**

Jeanine Bourvéau

**Limans : Nouvelles hypothèses sur le chancel**

C. Boekholt, J. Bourvéau

**Forcalquier sa mer, son lac.**

Père Gabriel Conte

**Deux mottes castrales au sud de la montagne  
de Lure**

Daniel Mouton

**Notes historiques sur l'adret de Lure**

Christiane Boekholt

**Situation des églises au XIe siècle**

C. Boekholt, J. Bourvéau



## Et le massacre continue!

Alertés par un appel téléphonique, nous avons pu constater la destruction au bulldozer des ruines d'un moulin dans une vallée d'une commune aux environs de Vachères.

Nous voyons ce qu'il reste du moulin après dégagement déjà effectué de la partie périphérique. Plusieurs murs adossés à un talus qui soutenait la réserve d'eau, (la resclaus) déjà depuis longtemps comblée. Mais le système de meunerie est encore en place avec deux meules superposées sur une maçonnerie cylindrique comportant une ouverture sur la chambre des eaux voûtée. Le canal de fuite voûté est en parfait état de conservation au départ, mais a déjà éventré puis comblé, une vingtaine de mètres plus loin. Il est visible que le bulldozer ratisse maintenant un niveau inférieur à celui qui devait être le sol du moulin et de son environnement. Trois meules ont été mises de côté. De nombreuses pierres de grès rubéfiées attestent qu'il y avait aussi un four.

L'un des murs de la chambre des meules comporte les bases d'un grand arc de décharge. L'angle arrière est une maçonnerie massive qui contribue la resclaus et contient le canon de la chute d'eau, terminé par des débris en bois dans la chambre des eaux. Restent aussi deux murs à angle droit d'une pièce à voûte effondrée contre à cette meunerie

Un moulin en amont, sur le même cours d'eau, a été étudié et daterait du XVI<sup>e</sup> siècle, or son canal de fuite alimente le moulin détruit, ce dernier pourrait aussi être très ancien, les photos des meules vont être présentées soumises à M. Henri Amouric.

## Comment un tel massacre est-il possible?

Nous avons alerté successivement :

Le Service Régional de l'Archéologie qui aurait pu intervenir si la ruine présentait un intérêt archéologique, ce qui était impossible à déterminer, à priori, en l'absence d'étude et de datation.

Les Services de l'Architecte des Bâtiments de France n'avaient aucune mention de cette ruine de moulin et il ne s'agissait pas d'une zone protégée autour d'un bâtiment classé.

Le Parc du Luberon qui est normalement consulté pour les permis de construire, mais délègue à un architecte extérieur l'examen de la demande de permis, n'a rien sur ce sujet. Le Parc n'a d'ailleurs pas la possibilité actuelle de fournir des informations sur l'inventaire du patrimoine qui est en cours, et sous forme de fiches établies par des stagiaires et pas encore informatisées.

Le Service de l'Équipement qui a autorisé la construction d'une maison, en suivant l'avis favorable de la Municipalité car il n'y a aucun Plan d'Occupation des Sols restreignant la possibilité de construire à cet endroit.

Pendant le permis était intitulé "Réhabilitation d'un moulin" cela entraîne des questions : Le moulin était représenté dans la demande de permis par un tache informe et personne ne s'est demandé ce qui restait en fait de ce moulin et quelle réhabilitation était programmée! Seule l'implantation de la maison était figurée sur l'aire d'occupation des ruines du moulin, sans mention de destruction ni d'opération quelconque sur le moulin! Or en français réhabilitation ne veut pas dire destruction!

Aux dernières nouvelles, le permis a été hâtivement renommé (après notre venue sur le terrain) en "construction d'une maison" (sans plus!), théoriquement un jour après la première formulation qui datait de Novembre 2002 et cela en Février 2003 !!! Cherchez l'erreur!

**On est consterné du fait que malgré toutes les structures en place et les garde-fous sensés protéger le patrimoine, les restes intéressants de ce moulin n'aient pu au moins être étudiés, voire protégés et mis en valeur.**

Le propriétaire a raté là une belle occasion de donner une valeur ajoutée à sa future construction s'il avait su intégrer ce qu'il restait du moulin au lieu de le détruire. Ce sera sa punition ! Car bien que nous ayons été tentés, en tant qu'association de défense du patrimoine, d'entamer une procédure pour éclaircir les conditions dans lesquelles ce permis a été accordé (surtout pour l'exemple), finalement il nous est apparu qu'il s'agissait de bêtise et de rouerie simpliste, et peut-être d'un effet pervers de la nouvelle loi sur les constructions en milieu rural qui prenait effet au premier Janvier 2003 !

J. Bourvéau.

## **Le bouleversement du sous-sol archéologique aux abords de Saint-Promasse à Forcalquier, effet pervers des lois sur l'archéologie préventive?**

Dans le numéro 4 du "Patrimoine du Pays de Forcalquier" d'Avril 2001, nous avons attiré l'attention sur ce bâtiment lié aux origines de Forcalquier et dont le nom est mentionné depuis l'an 814! Nous y évoquions les découvertes, que pourraient révéler des fouilles, encore jamais réalisées, autour ou dans ce bâtiment.

Parallèlement, le bâtiment étant en vente, nous avons demandé à sa préemption par la municipalité actuelle. Réponse : aucune possibilité financière d'acquérir ce bâtiment.

Devant la menace de travaux importants et légitimes que serait amené à faire un nouveau propriétaire, nous avons demandé le classement de St-Promasse à la D.R.A.C. Malgré la visite de la responsable du service, et son intérêt pour le site, cette demande est restée sans suite !

Nous avons communiqué à l'Architecte des Bâtiments de France, au Directeur du Service Régional de l'Archéologie et à la Municipalité de Forcalquier, un dossier comportant les éléments architecturaux, historiques et archéologiques et des photos, afin que tous aient conscience de l'importance de ce bâtiment et des menaces que des travaux non contrôlés risquaient de faire courir à ce site .

Seul l'Architecte des Bâtiments de France a réagi lorsque, effectivement, le nouveau propriétaire a demandé des permis de modification et nous tenons à l'en remercier ici publiquement, car il a veillé à la conservation des bâtiments en élévation.

Il n'en a pas été de même pour les ruines en sous-sol extérieur :

En Avril 2003, nous constatons la présence d'une pelleuse (sans mention d'entreprise ) et d'une tranchée de 1m 50 de longueur qui suivait une canalisation. Ce n'était pas bien grave a priori, le sol ayant déjà été ouvert le long de cette canalisation pour son installation il y a peut être une cinquantaine d'années. Mais ce n'était pas tout ! Le sol contre les murs extérieurs, de l'église, du chevet et d'une partie du bâtiment du prieuré avait été bouleversé (et rebouché ) sur 2 à 5 m de largeur . Des ossements humains, des débris de tegulae prouvaient que l'on avait attaqué la couche archéologique et les tombes qui environnent traditionnellement ce type d'église. Des pierres de taille, sorties du sous-sol s'accumulaient en tas, prouvant que l'on avait atteint des substructions d'édifices anciens disparus.

Aucune déclaration de travaux n'était déposée en Mairie. Le service des eaux, consulté par téléphone, n'avait pas effectué de travaux sur cette parcelle, sauf le changement d'un compteur! En fait nous n'avons pu savoir qui avait effectué ces bouleversements du sol.

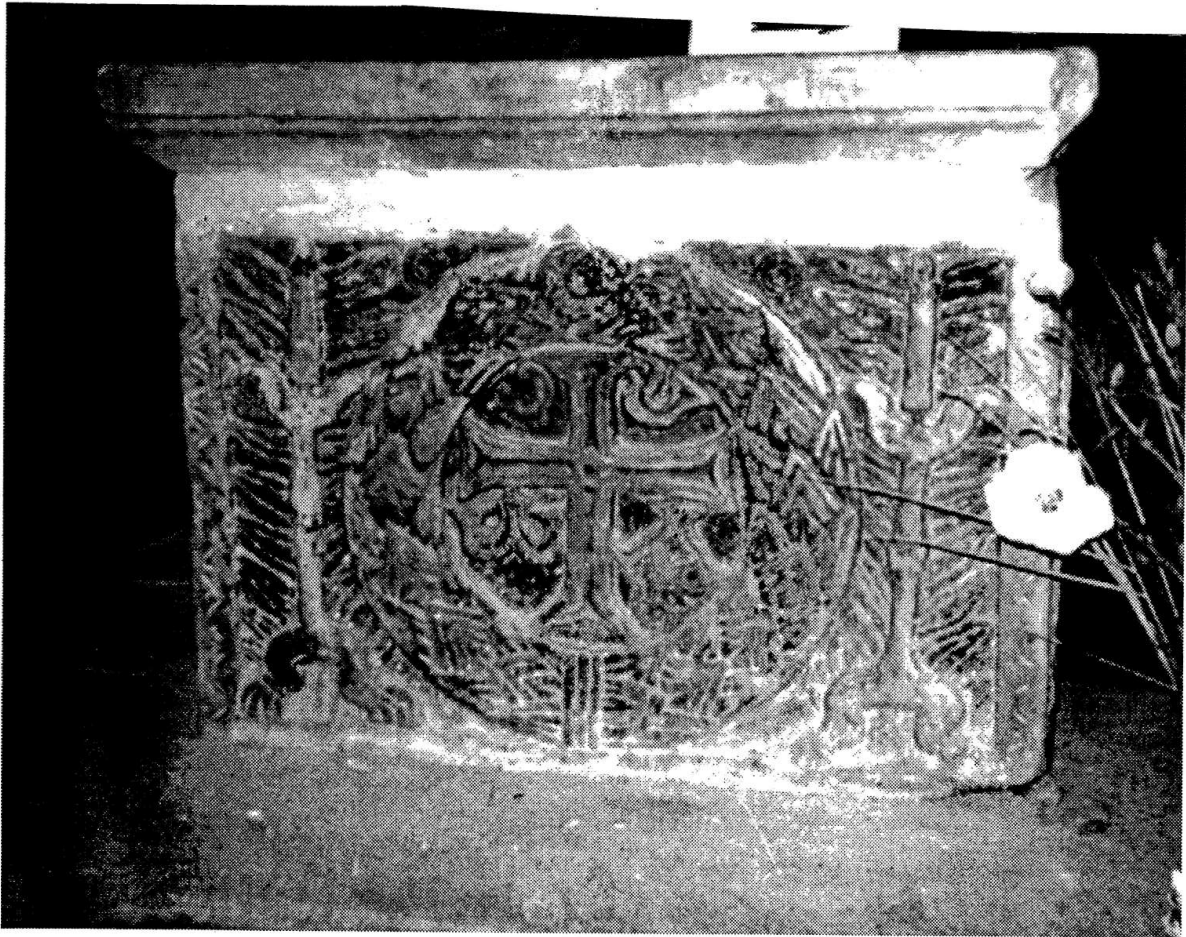
Le Service Régional de l'Archéologie prévenu, n'a pu que constater les dégâts et stipuler, seulement à posteriori, que tous travaux concernant le sous-sol aux environs de l'église étaient soumis à son avis!

Il semble cependant que l'entreprise chargée des travaux ne pouvait ignorer la proximité du bâtiment religieux et ne pas remarquer les pierres de taille, les ossements et les terres cuites !

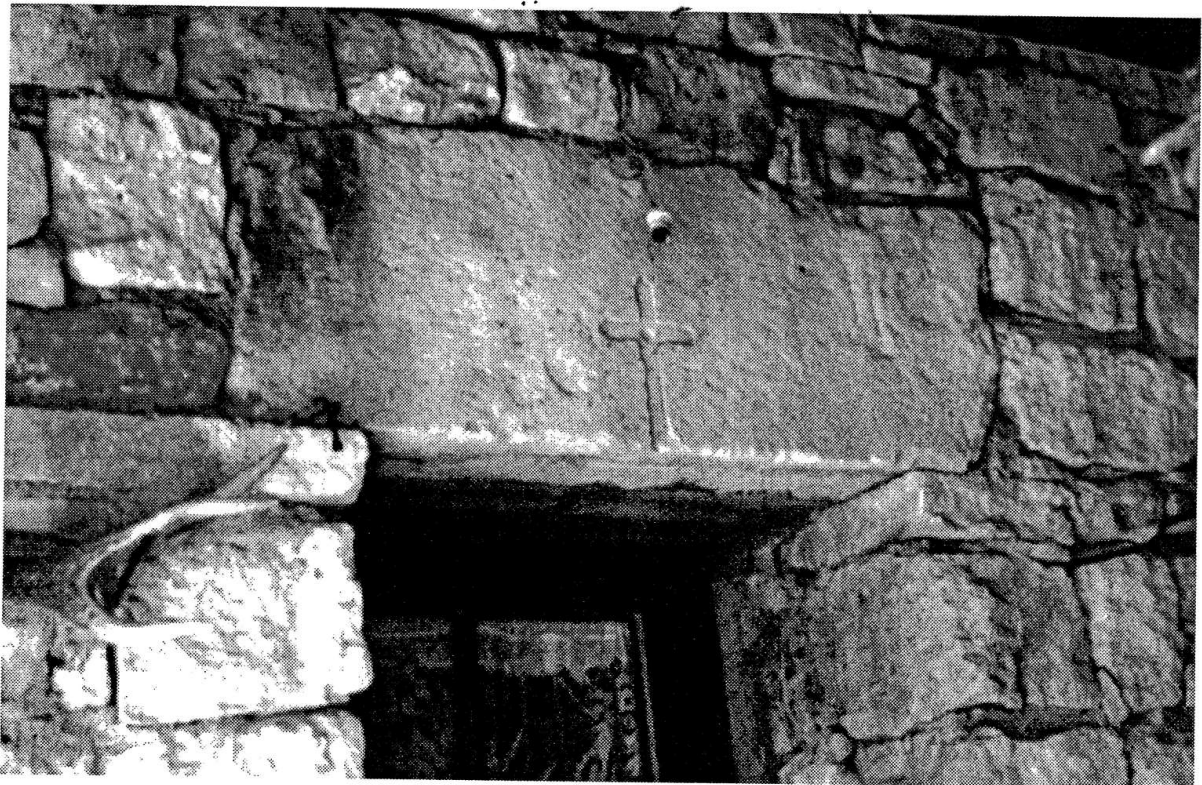
Il est regrettable que l'importance du sous-sol archéologique n'ait pas été clairement signalée au propriétaire et qu'on ne l'ait pas avisé clairement que tous travaux dans ce sous-sol devaient faire l'objet de déclarations auprès des services municipaux et l'objet d'une surveillance par archéologue désigné par le Service Régional de l'Archéologie. (Celui-ci vient alors surveiller les travaux et noter ce qui apparaît dans les tranchées. Le coût n'est à la charge d'un propriétaire privé que s'il s'agit d'une résidence secondaire et gratuit pour un résidence principale ). Deux journées d'archéologie n'auraient pas été d'un coût exorbitant.!

Toujours est-il qu'une fois de plus, au cours de travaux, les entreprises se conduisent en démolisseurs de notre histoire, en toute connaissance de cause, pour éviter ce qu'ils considèrent comme des "ennuis" et au mépris des lois. Quand se décidera-t-on à les sanctionner par de lourdes amendes ou des peines de prison.?

J. Bourvéau.



*en haut: autel de l'église St-Geoges de Limans avec plaque de chancel  
en bas : linteau de chapelle, en remploi à la ferme du Paty, à Limans*



## Nouvelles hypothèses sur Limans et la provenance des plaques de chancel

Christiane Boekholt, au cours de ses recherches, a mis en connexion différentes trouvailles qu'elle a faites dans les textes concernant les possesseurs de fiefs et ou les églises du territoire de Limans.

En effet plusieurs églises sont mentionnées sur le territoire de l'actuelle commune de Limans : Saint Vincent ( Xe s.), Saint Pierre ( XIe. s.), Saint Georges, Saint Hippolyte et St-Marcellin de Ségriès ( XIIIe. siècle )

Saint Vincent (près du moulin de Pangon ) qui semble être sur une voie et près d'un site de l'antiquité, est donné à Carluc par "Ayburga" et "Gentius" de la famille des Reillanne.

Cette "Ayburga" pourrait être à l'origine du nom les "Ybourgues" donné à un hameau de Limans. C'est en effet un nom très rare qui se trouve donc par deux fois attaché à ce territoire de Limans. Les "Ybourgues" resteront, au cours des temps, dans le patrimoine épiscopal alors que Saint-Vincent restera dans le patrimoine de Carluc, lui-même dépendance de l'abbaye de Montmajour.

Les célèbres plaques de chancel du haut moyen-âge, découvertes par Pierre Martel (Livret Alpes de Lumières n°19) en remploi dans l'actuelle église paroissiale Saint-Georges, avaient été attribuées à l'église Saint-Vincent en raison de son "antiquité", il y aurait une autre explication :

Saint-Pierre, l'église en ruines, qui se trouve dans l'oppidum de Majargues surplombant le territoire de Limans, est déjà mentionnée au XIe siècle comme appartenant au chapitre de Saint-Mary, la concathédrale de Forcalquier, (*de même que le fief de Ségriès dont nous reparlerons*). Par ailleurs, Christiane Boekholt trouve mention de Saint Georges aussi dans les possessions de Saint Mary : "*Les chanoines de St-Mary détiennent les prébendes de Ségriès (St-Marcellin ) et St-Hippolyte ainsi que les églises de Limans, savoir St-Pierre et St-Georges, une desquelles appartient à l'autre*" ( Copie du XVIe s. d'un acte de 1261).

Mme Boekholt y voit la possibilité que, l'église de Saint-Pierre de Majargues, datant aussi du haut moyen-âge, pourrait être le lieu d'origine des plaques de chancel ; cette église menaçant ruine, les chanoines de Saint-Mary auraient transféré ce qui restait du chancel dans leur autre possession à Limans, l'église Saint-Georges.

Par ailleurs le plan de Limans attire l'attention car il semble constitué d'une double agglomération : l'une dans la partie haute, avec l'église Saint Georges. Le sommet de cette partie du village est occupé par une maison de type aristocratique du XIVe (?) avec de belles pierres encadrant porte et fenêtres. L'église semble en périphérie et on ne note pas, en l'état actuel de traces d'une ancienne enceinte.

L'autre partie occupe en contrebas un ressaut du même tertre. Elle comporte l'emplacement du "château" détruit, des murailles ainsi qu'une tour encore bien visible.

Cette topographie bipolaire du village signe peut-être le partage entre le domaine religieux d'une part, et le domaine civil du Seigneur d'autre part.

Quant à l'église St-Marcellin de Ségriès (quartier de la commune de Limans), mentionnée au XIIIe s. avec castrum, nous pensons l'avoir repérée récemment dans les environs de la ferme du "Paty". Cette ferme, de reconstruction contemporaine comporte, en remploi, deux linteaux avec croix provenant, d'après les propriétaires, d'une église maintenant rasée qui existait, en ruines, il y a une cinquantaine d'années en contre-bas et au sud du Paty.

Il reste à repérer l'emplacement du "Castrum de Ségriès". Le site du "Paty" très remanié ne paraît pas comporter de traces archéologiques, bien que la topographie ainsi que les présences d'une importante source captée et de l'église puissent évoquer le site recherché.

## Forcalquier, sa mer, son lac.

*Le père Gabriel Conte qui étudie la géologie du Pays de Forcalquier depuis de nombreuses années et prépare un livre sur ce sujet a fait, pour les habitants de ce "Pays", une conférence portant ce titre étonnant. Nous donnons ici un résumé de sa démonstration, mise à la portée d'un public non spécialisé mais curieux et intrigué et finalement conquis !*

Une série de 4 bols, empilés et posés sur une table, figure le résumé de la conférence du Père Gabriel Conte. La table ce sont les terrains primitifs sur lesquels le premier bol représente le terrain appelé Jurassique qui a débuté il y a 200 millions d'années. Le deuxième bol c'est le terrain Crétacé, visible en bordure du lac et sous le lac. Le lac c'est le troisième bol, et le terrain appelé Oligocène qu'il a formé. Le quatrième bol c'est le terrain miocène : la mer et ses dépôts.

Pourquoi ce lac et cette mer ?

Après l'occupation, par une mer très ancienne, de notre région, celle -ci, à cause d'une poussée continentale venue du sud, se soulève il y a 90 millions d'années. Pendant 60 millions d'années elle reste émergée et soumise à l'érosion qui la décape.

Brusquement, vers moins 34 millions d'années, la région de Forcalquier/ Apt s'effondre de même que la Vallée du Rhône, ainsi que vers Lyon, le Jura, l'Alsace, etc.

Ce vide devient notre lac. Pour notre Pays de Forcalquier il est vite rempli par des alluvions qui descendent des bordures crétacées ( Limans, Saint-Etienne- les-Orgues et surtout du côté Est . Il y a là une cassure Nord/Sud ( faille ) qui limite cette région orientale non effondrée.

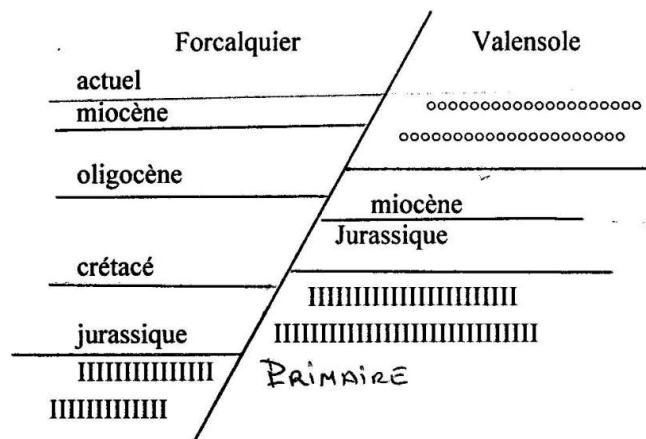
Ces alluvions sont accompagnés de rochers, de bois, d'animaux et végétaux qui deviendront calcaire, argile, lignite, bitume, soufre, gypse et sel. Près de Manosque le sel s'accumule dans une fosse sur plus de 800 m. d'épaisseur.( Géosel, Géométhane )

Puis vers -24 millions d'années, la mer "miocène" revient par le sud-ouest. Elle s'étend partout, contournant Lure et arrive jusqu'à Digne . Elle nous a quittés il y a environ 10 millions d'années . Elle a déposé ses sédiments : la "pierre de Mane" et le "safre"

A la faveur de la faille qu'on appelle faille de la Durance, car cette rivière s'y installera, la partie orientale s'enfonce au moment où les Alpes commencent à surgir. L'érosion s'attaque aux roches alpines qui sont d'origine très profonde. Les galets alpins envahissent une immense cuvette sur près de 1500 Km<sup>2</sup> et des centaines de mètres de profondeur. Ils constituent un bastion, le "Plateau de Valensole" qui a, semble-t-il, protégé notre région de la poussée alpine.

Des questions ont été posées :

- Les Mourres ? - Il s'agit d'un épisode de construction calcaire à partir d'une accumulation de végétation aquatique dans le lac oligocène.
- Les Mées? - Ce sont les galets du plateau de Valensole attaqués par l'érosion.
- Le sel du dépôt de Manosque ?--Peut-être une montée du dépôt antérieur due au surgissement du Lubéron.
- Les tremblements de terre?-- Ils sévissent à cause de la poussée des continents en profitant des failles et du fossé oligocène.



*Coupe théorique actuelle de la faille de la Durance*

## DEUX MOTTES CASTRALES AU SUD DE LA MONTAGNE DE LURE.

Daniel Mouton

*Daniel Mouton, qui a effectué chez nous les fouilles de la motte castrale de Niozelles, vient de soutenir, avec brio à l'Université d' Aix, une thèse de doctorat d'archéologie sur les mottes castrales de la Moyenne Durance.*

Les travaux de recherche et de prospection menés par l'Association ont amené la découverte de deux sites au sujet desquels, jusqu'à présent, rien n'avait été écrit. C'est en particulier le long travail de terrain mené par Janine Bourvéau qui a permis de collecter la matière des lignes qui suivent.

Les premières fortifications privées qui se sont multipliées à partir des environs de l'an Mil sont encore mal connues et beaucoup restent encore à découvrir. Deux d'entre elles, l'une au lieu-dit Les Orgues, à Saint-Etienne-les-Orgues, et l'autre à Mallefougasse, à l'endroit désigné Consonoves par les textes, semblent tout à fait caractéristiques des mottes castrales de Provence. Elles viennent étoffer un catalogue de sites constitué par Daniel Mouton<sup>1</sup> dans le cadre d'une thèse sur le sujet.

### Mallefougasse, Consonoves.

A 1800 m au sud-ouest du village de Mallefougasse, un très gros chêne, encore debout bien que mort, est indiqué dans l'ancien cadastre de Mallefougasse comme le *Le chêne de Consonoves*. Ce toponyme est mentionné comme *castrum* dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle mais le site était demeuré inédit, sinon inconnu. La carte de Cassini place d'ailleurs Consonoves au nord-est du village de Mallefougasse si bien que, sans la mention du chêne, le site aurait sans doute continué à être ignoré.

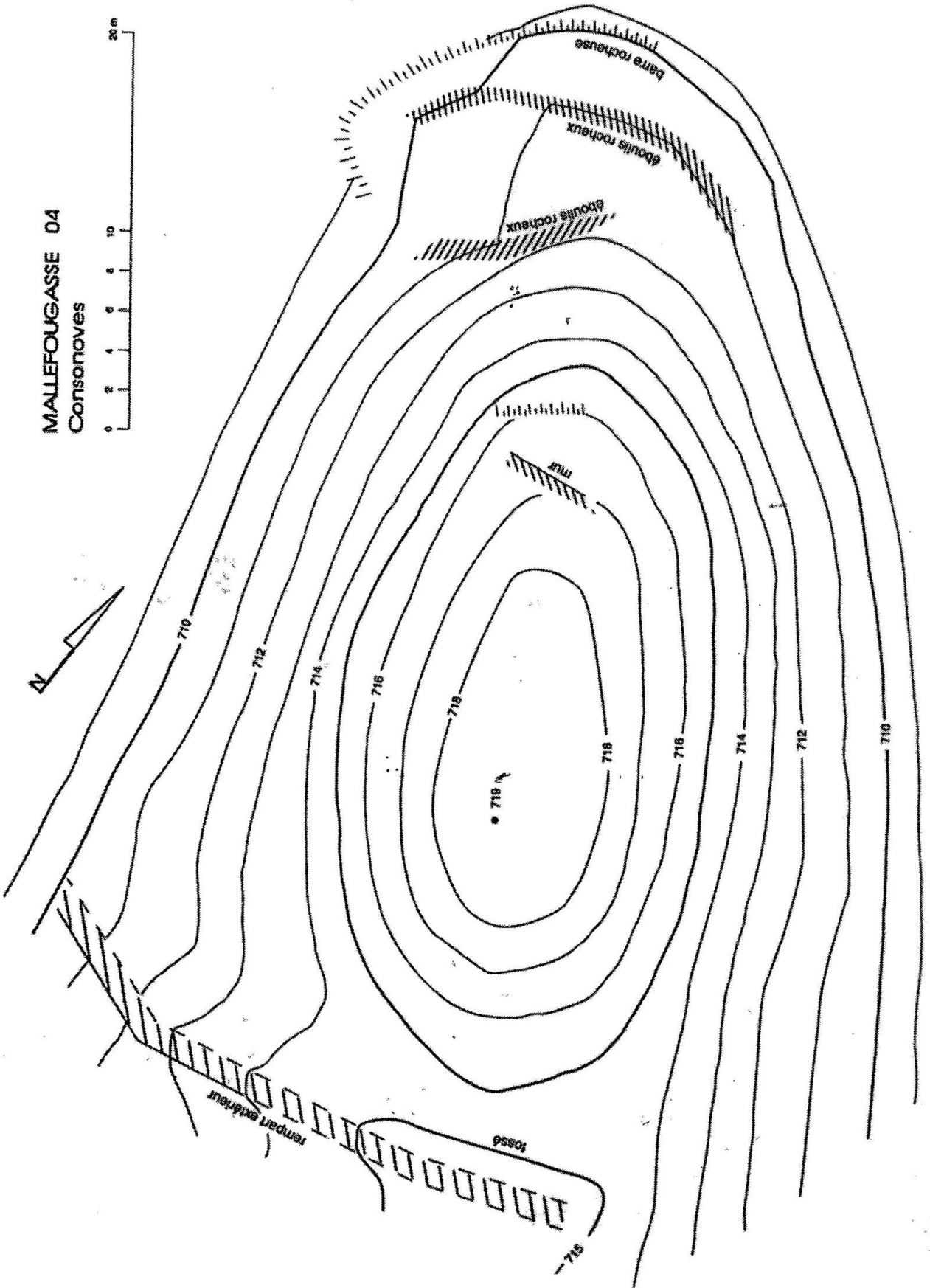
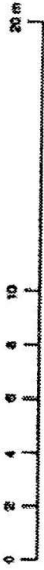
Vers 1045<sup>2</sup>, Raimbaud et sa femme *Adalais* donnèrent à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille divers biens à Cannes et Nice ainsi qu'un manse dans le *castrum* de Consonoves<sup>3</sup>. Au treizième siècle, mais sans doute avant, Consonoves possédait sa

<sup>1</sup> UMR 6572, CNRS- Université de Provence.

<sup>2</sup> Il faut remercier Christiane Bockhott qui recherché efficacement et nous a aimablement transmis les références de plusieurs des textes mentionnés ici..

<sup>3</sup> B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, 1857, charte n° 792 : *in castro autem quod vocatur Consonavas, unum mansum de melioribus quos ibi abeo, cum omnibus que ad ipsum pertinent et est ipse mansus de supradicto castro in comitatu Sisterico.*

MALLEFOUGASSE 04  
Consonovos





propre église, différente de celle de Mallefougasse. Elle est mentionnée dans un compte de décimes de 1274<sup>4</sup>. En 1295, Charles II, comte de Provence, céda à l'évêque de Sisteron son droit d'albergue sur Consonoves<sup>5</sup>. En 1385, l'abbé de Cruis était propriétaire du *Castrum Consonavis*<sup>6</sup>. En 1391-92, Consonoves était inhabité comme nombre d'autres villages. Dans un état d'affouagement de 1540<sup>7</sup>, des témoins mentionnaient une tour et un château en ruines. De ce château détruit, on ne voit plus la tour mais la topographie du site demeure assez explicite et présente toutes les caractéristiques d'une motte castrale (plan).

Occupant le sommet d'un relief dominant le versant méridional de la vallée de Mallefougasse<sup>8</sup>, la fortification a été établie sur un éperon de forme oblongue, orienté NO-SE, qui a été barré, au sud, par un fossé d'environ 6 m de large encore assez nettement visible (fig. 1). Il présente un dispositif défensif remarquable : son bord extérieur, vers le sud, était barré par un puissant rempart de 1,4 m d'épaisseur, constitué de gros blocs de calcaire dont quelques-uns sont encore apparents. On devine par le relief, que, sous les éboulis, la base de cette contrescarpe est conservée sur plus de 30 m, sans doute sur une seule assise. Elle dessinait une ligne brisée soulignant la forme générale du fossé.

Le tertre est de plan ovale, de 44 x 28 m à la base. La plate-forme, de 22 x 11 m, atteint sa plus grande hauteur au sud, en bordure du fossé, en partie comblé, dont le fond se trouve 5 m plus bas. C'est vraisemblablement dans cette zone que se dressait la tour. Dans la pente ouest du tertre, de nombreux blocs de pierre témoignent de l'effondrement de constructions et, sans doute, du rempart. De ce dernier, il subsiste en surface un lambeau sous la forme de l'arase d'un parement rectiligne qui affleure vers le nord sur 4,3 m de longueur, à un mètre en contre-bas de la plate-forme. A l'extrémité nord, le site se termine, au pied du tertre, par une plate-forme naturelle formée par un vaste entablement rocheux. Cette aire d'environ 180 m<sup>2</sup> ne présente pas de traces de

<sup>4</sup> Etienne Clouzot, *Pouillés des Provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, 1923, p. 117c : *Ecclesia Sancti Donati et pro ecclesia de Augeto et de Consonavis et de Malaff[oi]cacha...*

<sup>5</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, B 263 f°96.

<sup>6</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, B 762 f°6.

<sup>7</sup> L. Pelloux, *Notices géographiques et historiques sur les communes du canton de Saint-Etienne-les-Orgues*, 1887, rééd. 1993, p. 118 : « lesquels ont dict que à Consonoves n'y a que une tour et chasteau dirrupt, n'y a point de misons, sinon six granges que y demeurent continuellement gens ».

<sup>8</sup> Coord. Lambert : 884,475 x 3201,125. Altitude 719 m.

constructions. La ligne d'éboulis rocheux qui la sépare en deux semble résulter d'un affleurement naturel érodé. Quoiqu'il en soit, il paraît invraisemblable que cette zone n'ait pas eu une fonction au moins domestique, basse-cour sans doute rudimentaire selon un schéma tout à fait identique à celui des Orgues.

Par sa position, mais surtout par son organisation, cette motte est de forme très proche de celle des Orgues, à Saint-Etienne-les-Orgues et de celle de Valbonnette (Lambesc, Bouches-du-Rhône). Elle constitue un exemple particulièrement précieux grâce à sa mention en tant que *castrum*, dès la première moitié du XI<sup>e</sup>. Comme pour la motte de Niozelles, il est tout à fait possible que sa fondation remonte à la fin du siècle précédent.

### Saint-Etienne-les-Orgues : Les Orgues

Le village de Saint-Etienne-les-Orgues domine une vallée que les textes médiévaux nommaient *vallis alsonica*, c'est-à-dire vallée du Lauzon. Ce sont en réalité deux cours d'eau, la Laye et le Lauzon, qui, prennent leurs sources dans les pentes méridionales de la montagne de Lure et mènent leurs décours en sens opposé : le Lauzon vers l'est et la Laye vers l'ouest, à-travers la commune de Saint-Etienne. Ce terroir est mentionné dans les chartes dès le XI<sup>e</sup> siècle. En 1073, Guillaume *Calcia* donnait à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille une église Notre-Dame située dans la *valle Alsonica*<sup>9</sup>. Cette église n'est autre que Notre-Dame de Lure où fut, par la suite, fondée l'abbaye Chalaisienne durant le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. En effet la *cumba caballaria* existe encore, à 1000 m à l'est de la chapelle, sous le nom de *combe de Chavalet* qui descend du sommet de la montagne de Lure. Quant au défens situé au-dessus de Notre-Dame, entre la Combe Chavalet et la limite d'Ongles, il serait à situer dans les parages du sommet appelé le Château (alt. 1511m). Le même *Calcia* donna, en 1073 également, une autre

<sup>9</sup> B. Guérard, *op. cit.*, charte n° 679 : ...*ego Wilelmus... et uxor mea Domidia, et filii mei Ugo et Guillelmus atque Bertrannus, donamus omnipotenti Deo ejusque monasterio, apud Massiliam,...* et abbati supradicto Bernardo, ..., *jure hereditario, in valle Alsonica, ecclesiam que esse videtur in honore sancte Dei genitricis semperque virginis Marie consecrata, cum omni cimiterio que ad ipsius ecclesiam pertinet... Donamus etiam... unum defensum que esse videtur supra ipsius ecclesia situm, et dividitur, ex una parte, cum territorio castris qui vocatur Ungula, ex alia parte, cum defenso Pontii militis, quem supra nominant Triburg, et, ex alia parte, dividitur sicut cumba qui vocatur Caballaria descendere videtur. Dono etiam in territorio quo supra de terra III modiatas et una semodiata de vinea...*

<sup>10</sup> Guy Barrauol, L'abbaye de Lure, *Les Alpes de Lumière* n° 87-88, 1984.

église, au vocable de Saint-Etienne<sup>11</sup>. Si chacune de ces églises possédait un cimetière, c'est qu'elles s'inséraient dans des territoires habités, même si rien n'indique que la population y était déjà groupée en villages. Un travail de prospection reste à approfondir dans les pentes proches de l'église Notre-Dame et en particulier au lieu-dit « le château » qui indique peut-être l'emplacement d'un ancien *castrum* justifiant l'existence des défens mentionnés dans la charte de 1073. Pour l'instant, aucun vestige archéologique n'a été décelé dans cette zone. Quant à l'église Saint-Etienne, elle regroupait sans aucun doute l'embryon de l'agglomération actuelle du même nom et occupait certainement l'emplacement de l'église paroissiale moderne.

On aura noté, à la lecture des deux chartes ci-dessus, qu'au XI<sup>e</sup> siècle le nom d'*Ausonica* s'applique, comme le dit explicitement la charte, à la vallée tout entière et non pas au seul site des Orgues comme ce fut le cas à partir du XII<sup>e</sup> siècle où les textes nomment le seigneur des Orgues. En effet, vers 1160/1164 l'abbaye chalaisienne de Lure fut fondée par des membres de la famille *Calcia* et des seigneurs locaux : *Fulco de Alsonicis, Frezol et Rambaudus, frater ejus, ac nepos Raimundus Calcia...*<sup>12</sup>. Un des Orgues était présent en 1149 dans l'entourage du comte de Forcalquier<sup>13</sup>. En 1253, *Olivarius de Alsonicis* faisait partie des seigneurs qui se réunirent à Forcalquier au sujet de chemins péagers<sup>14</sup>. Charles I<sup>er</sup> d'Anjou obtint la propriété de la seigneurie d'*Alsonicis* qui fit partie du domaine comtal jusqu'en 1349<sup>15</sup>. Il reçut l'hommage des habitants en 1271<sup>16</sup>. Lorsqu'en 1391-92 Raymond de Turenne dévasta la viguerie de Forcalquier, Saint-Etienne, *Alsonicis*, Fontienne, Lardières et Consonoves étaient inhabités. Les *castra* de Saint-Etienne et de *Alsonicis* étaient inhabités en 1400<sup>17</sup>. On sait, en effet qu'à la suite des guerres et des épidémies qui émaillèrent le quatorzième siècle la Provence connut une très forte baisse démographique. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le *castrum* était

<sup>11</sup> B. Guérard, *op. cit.*, n° 683 : ... *Ego Guilelmus Calcia et uxor mea Domidia et filii mei Ugo et Guilelemus atque Bertrannus donamus omnipotenti Deo ejusque monasterio, apud Massilliam, ... jure hereditario, in valle Ausonica, ecclesiam que esse videtur in honore Sancti Stephani protomartiris consecrata, cum omni cimeterio et oblationibus, que ad ipsius ecclesiam pertinet...*

<sup>12</sup> Guy Barraol *op. cit.*, p. 10.

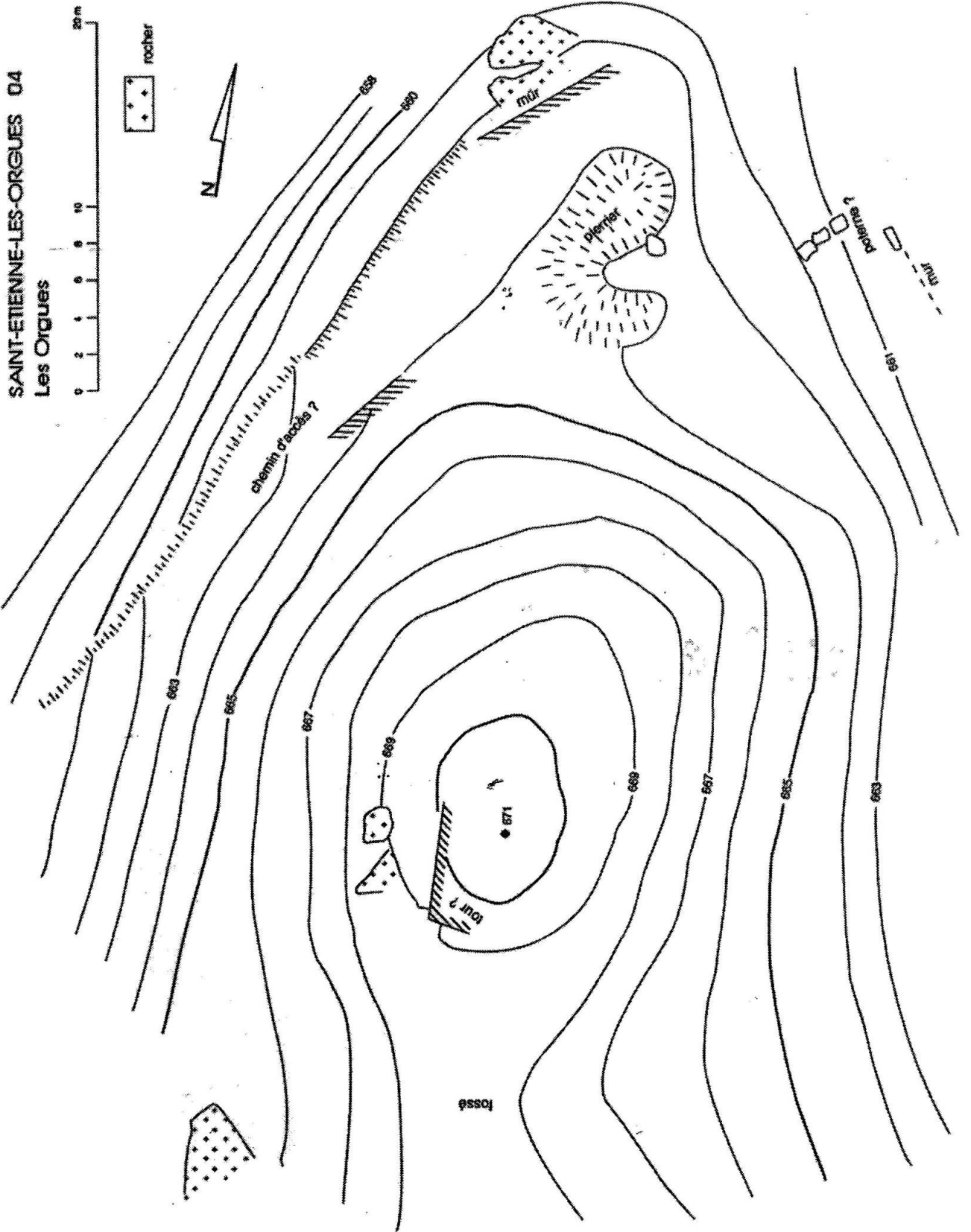
<sup>13</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, 56H4626 I ; Jean-Pierre Poly, *Catalogue des actes des Comtes de Provence*. (Supplément dactylographié à la thèse) n° 308.

<sup>14</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, B8 f° 161.

<sup>15</sup> L. Pelloux, *op. cit.*, p. 12.

<sup>16</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, B 753, f° 17.

<sup>17</sup> Archives des Bouches-du-Rhône, Marseille, B 200 : *Sancti Stephani et Alsonicis, castra inhabitati...*



appelé Alzonègues<sup>18</sup>. C'est seulement en 1420 que l'on trouve mention d'une église de *Alsonicis*<sup>19</sup> dont on ignore l'époque de sa fondation, le vocable et l'emplacement. Enfin en 1536<sup>20</sup> un document mentionne « *le chasteau et plasse dirrupt et inhabité des Orgues* ».

L'occupation de l'actuel terroir de Saint-Etienne, autour des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, semble centrée sur trois pôles : au nord, un noyau de peuplement, sans doute encore diffus, qui, probablement, ne survit pas au début du XII<sup>e</sup> siècle, autour d'une église Notre-Dame puis de l'abbaye de Lure ; au centre le village de Saint-Etienne ; au sud, de l'autre côté de la Laye, celui des Orgues dont l'occupation n'alla pas au-delà du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les chartes du XI<sup>e</sup> siècle ne mentionnent pas de *castrum* aux Orgues, si bien qu'il n'est pas possible de dire si la motte existait déjà. Seule est attestée l'existence du seigneur, à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Toutefois les caractéristiques du site sont si proches de celles de la motte de Consonoves, elle-même mentionnée au XI<sup>e</sup> siècle, que cette datation paraît très vraisemblable. Seule l'archéologie pourrait répondre à cette question.

La motte des Orgues (figure 2) a été construite sur un relief d'éperon<sup>21</sup> exposé au nord entre le ravin du collet Pialat et le ravin des Orgues<sup>22</sup>. Vers le sud, le relief a été barré par un fossé de 6 à 7 m de large (photo) aujourd'hui presque entièrement comblé. Le tertre se développe vers le nord, il est haut d'environ 6 m, de plan ovale, de 34 x 24 m à la base, avec une plate-forme de 12 x 7 m. Le site a visiblement fait l'objet de fouilles clandestines dont une tranchée a dégagé l'angle d'un mur immédiatement en bordure du fossé. Il est visible à l'ouest sur 6 m de longueur et au sud sur un peu plus de 3 m. Ce sont peut-être les vestiges d'un rempart mais plus vraisemblablement de la tour. La construction a été réalisée en appareil plutôt irrégulier de calcaire qui affleure en vastes tables dans les pentes du relief. De nombreuses pierres grossièrement équarries, vestiges de constructions, jonchent le site. Les traces d'un mur sont perceptibles sur 5,4 m à la base du tertre, au nord-ouest. Peut-être ne s'agit-il que d'un aménagement de ce

<sup>18</sup> Archives des Alpes de Haute-Provence, Digne, E 160-2 : En 1404, Guillaume de Reillanne rend hommage à Louis II de Provence pour ses biens à ... *Alzonicis, vulgarite dicto « Alzonègues »*.

<sup>19</sup> Notes de Gastinel, Archives des Alpes de Haute-Provence, Digne., m.f. 1/65, f°617.

<sup>20</sup> L. Pelloux, *op. cit.*, p.9.

<sup>21</sup> Coord. Lambert : 875,525 x 197,575. Altitude 671m.

<sup>22</sup> Cadastre de Saint-Etienne-les-Orgues, section D2, parcelle 370.

qui semble être un chemin d'accès que contournerait la fortification par l'ouest pour mener à la plate-forme qui prolonge la motte vers le nord. Cette aire grossièrement triangulaire a une surface d'environ 180 m<sup>2</sup> qui a dû faire fonction de basse-cour. Elle est assise sur un vaste entablement rocheux dont les éboulements périphériques ont dû fournir la matière première des constructions. Au nord-est, des blocs verticaux pourraient être les restes d'une poterne d'interprétation difficile, dans l'état actuel du site. Sur la basse-cour, un pierrier en forme de croissant dont le diamètre maximum atteint presque 10 m est peut-être dû à l'effondrement d'une construction dont rien ne permet de percevoir ni la forme ni la fonction. Enfin, immédiatement au-dessous du site, dans les pentes du ravin du collet Pialat, plusieurs vestiges de constructions encore nettement visibles témoignent d'un habitat qui se situe sans doute dans la période précédant l'abandon, au plus tard au XIV<sup>e</sup> siècle.

La morphologie et l'organisation du site sont en tous points identiques ou à celles, mentionnées plus haut, de Consonoves à Mallefougasse. Ces éléments permettent de compléter nos connaissances du peuplement de la Provence médiévale. Il reste à espérer de nouvelles découvertes dans cette zone.



*Profil de la motte castrale de Consonoves (photo Pierre Bourgoïn)*

## NOTES HISTORIQUES SUR LES TERROIRS DE L'ADRET DE LURE

Christiane Boekholt

A la mémoire du "Moine de Lure"

Ce travail est le résultat de recherches effectuées dans le cadre d'un projet d'exposition sur le Pays de Forcalquier. Il s'agit d'un simple complément à l'histoire de ses communes, travail déjà commencé par d'autres chercheurs. Ce sont des détails inédits pouvant servir à une recherche plus approfondie pour chacune d'elles, dont le but est de montrer l'importance de la présence épiscopale du diocèse de Sisteron sur cette montagne de Lure, au Moyen Age.

Lurs :

A tout seigneur tout honneur, on sait l'importance de ce site dont nous avons des mentions écrites dès 967, date à laquelle le « castrum de Lurio » est donné par Conrad, empereur du Saint-Empire-Romain-Germanique à Ours, évêque de Sisteron. Cette donation est confirmée par Boson, comte de Provence et d'Arles. Rappelons qu'à l'époque, le comte est le délégué de l'empereur sur cette terre de Provence.

Après les ravages de la fin du Xe siècle, les évêchés se trouvent vides de titulaires. L'évêque de Sisteron a abandonné tant son siège que son « castrum » de Lurs. Les vicomtes d'Avignon occupent les lieux : on sait comment l'un d'eux, Raimbaud, chassa le nouvel évêque Gérard Chevrier de ses domaines, et à la suite de ses parents, distribua les biens épiscopaux à ses proches et à ses amis.

Ce n'est qu'en 1110 qu'Alix, comtesse de Forcalquier, restitue à l'évêque son église Sainte-Croix, à Lurs et une partie du territoire sur lequel sa petite fille, Tiburge d'Orange, réside encore.

Enfin en 1251, l'Empereur confirme à l'évêque de Sisteron la possession complète du territoire de Lurs. Dès lors ce dernier récupère et rachète nombre de terres dont le détail nous est donné par le chanoine Gastinel, dans un manuscrit de la fin du 17e visant à établir le patrimoine épiscopal de l'époque. Comme ce patrimoine est inaliénable il se présente encore en 1690 dans son état initial, ce qui est rare et fort intéressant. On y perçoit alors au 13e siècle la présence permanente des Reillanne et de bien d'autres seigneurs mineurs. Cette famille de Reillanne occupe une « sala », c'est-à-dire une demeure seigneuriale peut-être issue du haut Moyen Age.

Au moment des guerres de religions, au 16e siècle, l'évêque Antoine de Couppez se réfugie à Lurs, en assure la défense et finalement s'y installe 20 ans durant. Il établit là son « palais épiscopal ».

Ganagobie :

Ce prieuré proche de Lurs, fondé vers 950 par l'évêque Jean III est confié à Cluny en 998 par l'Empereur Rodolphe III. Il reçoit en 1013 de Boniface de Reillanne « ..ce qu'il a au lieu de Ganagobie et à Peyruis ... ». Dans les années qui suivent d'autres petits possesseurs

d'alleux, Bermond en 1016, Tassil en 1019, un certain Boson fils de Pons avant 1018, enfin Névelong en 1046, donnent des biens situés à Sigonce, Aris, Abrises et Pierrerie ; plus tard, en 1206, Guillaume, le comte de Forcalquier, lui-même, cède à Cluny, pour le prieuré de Ganagobie, certains biens qu'il tient à Sigonce, à Aris, à « Viseriis » et à « Péronto ».

Le prieuré lui-même a déjà été longuement étudié par les archéologues et a fait l'objet d'une belle publication par les éditions des « Alpes de Lumière » sous la direction de Michel Fixot, Jean-Pierre Pelletier et Guy Barruol. Reprenons l'étude de ses possessions pour ajouter des détails inédits et localiser les sites mentionnés : le chanoine Gastinel, dans son manuscrit de 1690, donne une description curieuse des célèbres mosaïques : « *prieuré conventuel de Notre-Dame du Puy de Ganagobie, ordre de Cluny en Provence, diocèse de Sisteron, donné en 1668 au commandeur Gaffarel (abbé commendataire).....le prieuré est situé sur une terre dont l'église est une des plus belles et anciennes de la province, ce que témoignent les pavés de marquetterie appelés par les Anciens « opus Mussinum et Lycostratos » ,dont on dit que le prétoire de Jérusalem était orné..... le prieuré possède deux autres terres : Aris et Valons qui ne sont point bâties, par contre celle de Sigonce a un fort beau château avec des tours.... » », suivent les revenus des dépendances de Ganagobie, éparpillés sur douze hameaux.*

Dans un acte de donation, l'évêque Ours donne les dîmes de Peyruis avec l'église Saint-Pierre, et le territoire des « *villae Arises et Abrises* » ( ce dernier site lu parfois : « Abuses » ) . La racine des deux toponymes serait donc « -rises » avec un préfixe -a ou -ab, ce qui laisse penser que les deux lieux sont peu éloignés. Si le site d'Aris est facilement localisable s'appelant toujours ainsi, par contre celui d'Abrises a disparu de la toponymie actuelle. La donation de Nébelong, en 1046, spécifie « Abrises avec son église Saint-Theutfred ». Or, au cours des siècles suivants Aris est toujours associé au quartier des Plans : en 1277, le prieur de Ganagobie revendique les dîmes de la montagne d'Aris et celles du quartier des Plans, dite dîmerie des Plans, et en 1517, il est question de « *la montagne d'Aris et de la montagne des Plans* ».

En 1262, existe au territoire de Lurs une église « *Santa-Maria de Planis* » qui au 17<sup>e</sup> siècle figure encore, dans les biens de Ganagobie sous le nom de prieuré rural « Notre-Dame des Plans », chapelle existant toujours de nos jours, au-delà de la rivière du Lauzon. Il semblerait donc que le site d' « Abrises » soit celui des Plans et qu' il y ait eu changement de vocable, et cette ancienne mention d'un certain Saint- Theutfred, évoquant un site d'occupation très ancienne, ait été remplacé par le vocable de Notre-Dame.

Un autre toponyme n'a pas encore été élucidé : « Peronto » précédant immédiatement celui de Saint-Pierre-de-Visiers. Il s'agit tout simplement de Pierrerie que l'on trouve écrit sous la forme de « Perompto » et « Pié rumpta » au 16<sup>e</sup>, c'est-à-dire : « puy détruit ». Le nom de ce lieu laisse penser que dans un temps antérieur au 11<sup>e</sup> siècle le site était déjà occupé, puis fut ruiné et ensuite réoccupé.

Au moment de la Révolution, un inventaire des biens de Ganagobie fait apparaître « la grosse Ouviaire », « la petite Ouviaire », « l'Ouviaire de Saint-Martin », ce mot « Ouviaire » apparaît dans d'autres communes de Provence accompagné d'un vocable de saint. Il faut savoir qu'au Moyen Age une partie des revenus de l'Eglise était destinée à l' « œuvre », c'est-à-dire à l'entretien des bâtiments ecclésiastiques, qu'on a appelé plus tard la Fabrique. Ceux qui en étaient



responsables, les ouvriers (obriers en Provence), parfois appelés « fabriciens » bénéficiaient des revenus de certaines terres pour pourvoir à leur tâche, ces « ouvières » étaient des terres dont les revenus étaient destinés à l' « œuvre ».

Sigonce :

Restons dans l'environnement de Ganagobie, pour voir ce qu'il y a de nouveau sur ce riche territoire de Sigonce. Il est difficile de penser que le vocable actuel de l'église, Saint-Claude, soit contemporain de la construction de celle-ci, en effet des chartes anciennes retrouvées à la Bibliothèque Nationale à Paris et à Lyon par Georges de Manteyer nous donnent un autre vocable : en 994, « église Saint-Pierre de Sigonce », est-ce le vocable primitif de cette église ou bien Sigonce et son église ont-ils été ailleurs ? ?

La chapelle Notre-Dame-de-Bon-Remède, dite « des Prieuresses », reconstruite avec des éléments décoratifs du haut Moyen Age, ne semble pas avoir été au centre d'un habitat groupé important. En effet beaucoup de paroisses provençales ont changé de lieu, quittant un site de plaine pour se percher et assurer au mieux leur protection, ou bien une période de calme, elles sont redescendues en plaine sur des terroirs plus aisément exploitables.

Aris était une dépendance importante de Ganagobie, ce site est l'exemple parfait de ce phénomène. D'après les textes, en 1274, il y existe une chapelle dont nous n'avons pas pu découvrir le vocable. Les archéologues ont reconnu un site d'occupation gallo-romaine en plaine, puis le village a dû monter sur un site perché, puisqu'en 1646 le prieur de Ganagobie est dit seigneur temporel du « Podii Axisii Sogonciae », peut-être est-ce le Castelard signalé plus au Nord de cette belle plaine cultivée ? En 1504, on trouve la mention de « castrum inhabitatum de Arassio », enfin aujourd'hui une grosse bastide occupe le bas du plateau..

Les prieurs commandataires de Ganagobie étaient possesseurs du château de Belair, au nord-ouest de l'agglomération actuelle, depuis le 16<sup>e</sup> Siècle. Leur prieuré, à Ganagobie, était alors quasiment abandonné : en 1643 le prieur commendataire prend possession de son prieuré dans l'église paroissiale Saint-Claude de Sigonce et au château du prieuré.

Quant à l'église une visite pastorale de 1639 évoque une « église double » Saint-Claude et Notre-Dame. Le vocable de St-Claude est déjà donné au 16<sup>e</sup> siècle. Notre-Dame de Bon-Remède est abandonnée, son titre avait été transporté dans l'église paroissiale, elle n'est plus que le siège d'une confrérie comme c'était l'usage à l'époque.

La charte ancienne citée plus haut donne une église Saint-Pierre de Sigonce et son terroir dont les limites sont : « *la montagne Ste-Marie-St-Thyrse-St-Mari* », ( paraît être la montagne de Lure, qui apparaît ici comme étant montagne épiscopale puisque ce sont les trois vocables des cathédrales de Sisteron et de Forçalquier), un lieu-dit « Artirillas », le « castrum Sancti-Petri » et la voie publique tendant de l'église Saint-Castor (non localisée) à la villa de Marsolco (probable St-Martin du Revest). En 1016 et en 1019, deux autres chartes donnent pour limites : « castro St-Petro », la villa de Fontienne, celle de Marsolco et enfin la rivière de l'Auzon à l'Est. Le cadastre napoléonien montre ce lieu de Saint-Pierre au Nord-Ouest de la commune, le long du ravin des Sorgues, sur la limite avec le Revest-Saint-Martin.

Il est intéressant de remarquer que' outre le territoire de Sigonce les domaines du prieuré de Ganagobie se situent sur les confins de cette commune: Aris, Valons (Varon actuel),

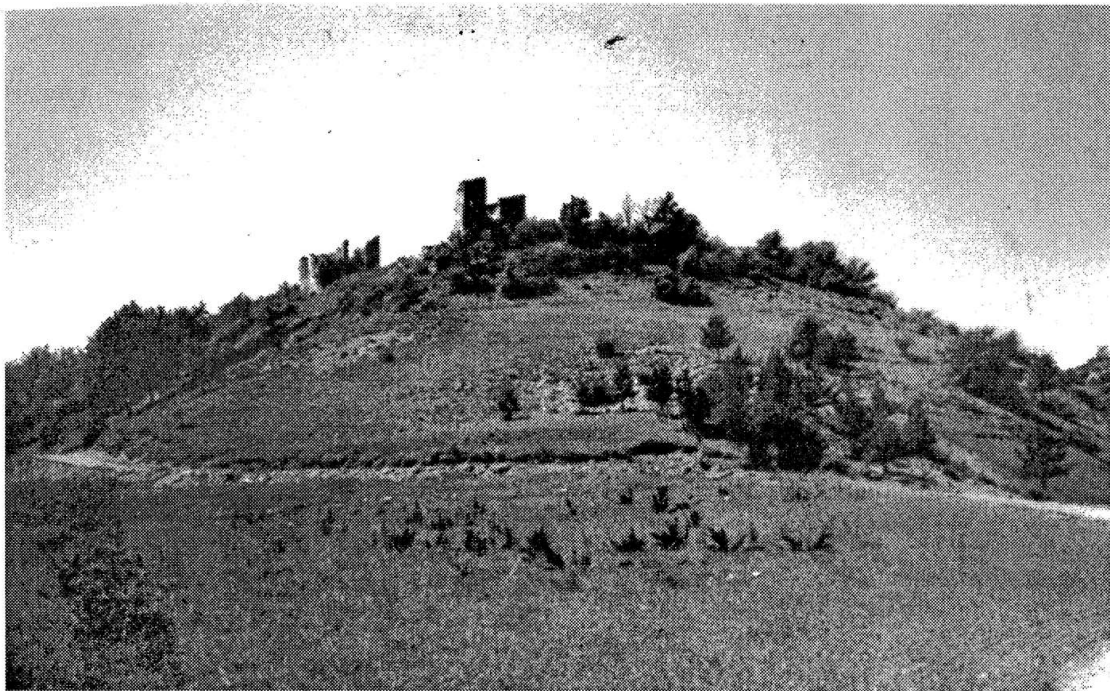


**Donjon du château de Lurs**  
**Entrée du château de Sigonce**  
*vue de l'intérieur*





**Motte castrale d'Ausonica  
Site de Montlaux**



et enfin Serre-Béranguier au Nord, ce site est dit au 17<sup>e</sup> : « *défrichement au profit du prieuré de Ganagobie* »

Cruis :

Autre site important dans l'histoire de la montagne de Lure : l'abbaye Saint-Martin de Cruis, fondée à une date inconnue, tenue à l'aube du 11<sup>e</sup> siècle par des chanoines augustins. Le désordre et le relâchement des mœurs y règnent au point que l'évêque Frodon, vers 1060, la confie aux moines bénédictins de Saint-Victor de Marseille. Elle en restera dépendante une dizaine d'années seulement, le pape ayant exigé son retour dans le giron de l'évêché de Sisteron. Alors l'évêque lui-même en deviendra l'abbé pour des siècles, s'entourant d'un nouveau chapitre de chanoines augustins.

Les archives de cette abbaye ayant disparu, l'importance et l'étendue de ses biens sont mal connues. En 1269, l'évêque échange quelques églises avec son chapitre de Cruis et leur donne à perpétuité l'église St-Martin de Cruis, ainsi que la « *Domo Placiti Dei* », ce dernier lieu évoque l'existence d'un hôpital très ancien, tel ces « maisons-Dieu » placées le long des voies de pèlerinages.

En 1284, l'évêque de Sisteron, Pierre Giraud de Puymichel, abbé de Cruis, est nommé « Maître » de la Domus-Placiti-Dei qui comporte chapelle et hôpital, il rattache à l'abbaye ces deux éléments indépendants à l'époque. Un des témoins est Isnard Lupi « magister domus ». Cet évêque paraît être le fondateur d'un autre hôpital qui porte encore son nom : celui de « Giraud Peis » que l'on voit encore actuellement au pied de Lurs. Un acte de 1297 en fait mention : « ... *cum via publica quo itur de Lurio versus hospitale Giraud Peis...* »

De ce moment-là date sans doute la donation du lieu de Saint-Etienne-les-Orgues, appelé alors Saint-Etienne-de-Malcor, aux chanoines de Cruis. Malcor désigne un fief important de la montagne de Lure au Moyen Âge. Puis au 16<sup>e</sup> siècle on trouve la mention de Saint-Etienne-de-Cruis, prouvant encore sa dépendance à l'abbaye. De plus à 2km au nord du chef-lieu de Saint-Etienne, les cadastres anciens montrent, à la cote 966, les ruines d'une tour « de Cruis ». En 1555 elle est dite : « Thor de Cruveys ».

Aux archives des Bouches-du-Rhône, le fonds du chanoine Albanès fourmille de détails sur Cruis et ses possessions aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, notamment sur les projets de reconstruction, après les ravages des Grandes Compagnies à la fin du 14<sup>e</sup> siècle : en 1427, l'évêque donne l'abbaye en commende à Guillaume de Viesti, évêque d'Orange, pour y faire des travaux ; mais ce dernier y renonce très vite tant les dommages devaient être importants, il demande seulement une pension de 160 livres tournois.

En 1443, le Pape Eugène IV dissout l'union de Saint-Martin de Cruis à la mense épiscopale de Sisteron pour confier la commende du monastère à Antoine Vesiani, abbé de Notre-Dame-de-Lure, avec mission d'en relever les ruines. Mais cette décision est très vite annulée dès 1446, tant la tâche paraît énorme, et l'abbaye revient dans le giron de l'évêque de Sisteron.

En 1202 déjà, l'abbé de Cruis a acheté la seigneurie de Montlaux à Guillaume de Sabran, prétendant au titre de « comte de Forcalquier ». Les chanoines sont alors en possession de

l'église Saint-Jacques de Montlaux, et de Saint-Pierre de Maltortel sur le territoire de Montlaux, en plaine ; de plus, ils ont sous leur tutelle l'église Saint-Jean du Revest-des-Brousses, St-Pierre de Fontienne, ainsi que d'autres églises de la Vallée du Jabron .

Dans un échange de 1269, ils restituent à l'évêque l'église Sainte-Marie des Ybourgues, commune de Limans, et l'hôpital de Lurs proche de la porte du « castrum ». En 1420, ils détiennent également les églises de Consonaves et de Malfougasse, ainsi que St-Georges d'Augès. Au 17<sup>e</sup> siècle, les prieurés de Banon et de Montsalier en dépendent également, dépendance curieuse puisque ces deux prieurés sont sur le diocèse d'Apt.

On a donc l'impression qu'au fil du temps et des événements le patrimoine de l'évêque et des chanoines de Cruis a tendance à changer de mains facilement.

### Saint-Etienne-les-Orgues :

Cette commune très intéressante de la montagne de Lure méritera encore bien des recherches sur ses origines, notamment ces « Orgues » qui y sont toujours associées et qui n'ont naturellement rien à voir avec l'instrument de musique !

En Provence, au Moyen Age, les clercs chargés de rédiger les actes désignent l'appartenance d'un lieu ou le domaine d'une personne grâce au suffixe « -inicus, -onicis, -anicis ». On peut lire à ce sujet l'étude qu'en a faite Charles Rostaing, dans son « Essai sur la toponymie en Provence ».

Ainsi la forme primitive des Orgues est : « Alsonicis » qui a donné a donné « Ausonicis » puis « Alsonègues », on trouve un très fantaisiste « les Horgues », puis « les Orgues » à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Or on peut voir qu'aujourd'hui Saint-Etienne se trouve dans la vallée de l'Auzon (« valle Alsonica »).

Cette « valle Alsonica » trouvée dans les textes dès 1073, doit être entendue au sens large : du sommet de Lure, ( au nord de Notre-Dame-de-Lure), jusqu'aux limites avec Fontienne au sud, au-delà même de la Laye. Témoin en sont ces « Orgues », site reconnu récemment sur le terrain par Jeanine Bourvéau et Daniel Mouton (qui en font état dans ce numéro du « Patrimoine »), site nommé en 1363 : « *Sancti-Stephani d'Alsonicis, ultra rivum de Laya* ».

Dans les textes du 11<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle « Alsonicis » est toujours associé à Saint-Etienne : en 1073, par deux donations, Guillaume Calcia et son épouse donnent à Saint-Victor l'église Saint-Etienne, « in valle Alsonico », et l'église Sainte-Marie, « in valle Alsonica », En en recherchant les confrants cités dans l'acte, Daniel Mouton s'est aperçu qu'il pouvait s'agir de Notre-Dame-de-Lure. Nous lui laissons le soin de vous en apporter la preuve. En 1228, Bonfils, abbé de Saint-Victor de Marseille concède au monastère de Lure ses possessions de Terietis (Thiers, aujourd'hui, sur le terroir de Saint-Etienne) et de la vallée d'Alsonica « ...comme les tenait l'église de Saint-Promace (à Forcalquier)... ». Ceci est une mention toute nouvelle sur les possessions de Saint-Promace dont on sait très peu de chose à ce jour. Une recherche effectuée sur le cadastre napoléonien et sur des cadastres du 16<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> apporte d'autres éléments : il existe dans la zone qui sépare St-Etienne de Notre-Dame-de-Lure un lieu-dit « Vière », désignant un vieux village abandonné ou disparu, et au nord du quartier Saint-Jean un autre site dit « les Grées », désignant souvent l'emplacement d'une église : ce lieu désigne-t-il une église Saint-Jean

ou l'église primitive de Saint-Etienne ? A-t-il existé une autre implantation de Saint-Etienne à une date indéterminée ? D'autant qu'au 18e, un quartier du village actuel est dit : « Villeneuve ». Voici bien des questions à élucider !

Un autre site mérite une mention : au nord de Notre-Dame-de-Lure, veillant sur la route qui franchit la montagne, existe un sommet appelé dans les textes : « château Raimbaud » ou « castel Raibaud ». Raimbaud est un nom fort usité au Moyen Age, mais en 1160, lorsque Foulque d'Ausonicis donne un lieu de Lure à l'abbaye de Boscodon pour y établir le prieuré de Sainte-Marie-de-Lure, est présent à la rédaction de l'acte son frère Raimbaud, et son neveu Raimond Calcia. Saurons-nous jamais si Raimbaud était bien le détenteur de ce château ? Ce n'est qu'une hypothèse ! Le patronyme « Calcia » évoque une notion de « chaussée », en effet, Alain Rey, dans son Histoire de la langue française, cite un acte de 988 définissant « calcia », en latin vulgaire comme une « chaussée formée de morceaux de pierres tassés ». Ne serait-il pas pensable que cette famille Calcia tienne son nom d'une chaussée franchissant la montagne de Lure, à proximité de ses biens ? En 1297, dans une enquête sur les droits du Roi Charles II d'Anjou à Saint-Etienne, on trouve parmi les témoins une Tiburge Chiausa, probable déformation de Calcia, nom qui laisse penser que la famille est encore là dans la vallée de l'Auzon.

Voici bien des interrogations sur ce domaine de Lure qui mériteraient d'autres investigations tant archivistiques qu'archéologiques.

#### Fontienne :

Nous n'apportons que peu de nouveautés sur cette commune. Rappelons toutefois qu'en 970, Guillaume le Libérateur ( celui-là même qui a libéré la Provence de la présence des Sarrasins) s'est probablement attribué certains domaines épiscopaux, dont Fontienne, puisqu'à cette date il donne la villa à un de ses fidèles, Hugues Balcia (et non Blavia comme le disent certains textes, ce qui laisse penser que cet homme n'est autre que Hugues de Baux). Ce dernier, sans attendre, la remet aux mains des Bénédictins de St-Victor. En 1055, l'évêque Gérard Chevrier donne à l'abbaye St-Victor l'église Saint-Pierre de « Fontelana », sur le conseil du comte de Provence, Guillaume-Bertrand, et du vicomte de Sisteron, Béranger, descendant des usurpateurs de l'évêché. Ces derniers donnent la « villa de Fonteiana », c'est-à-dire son territoire. Il s'agit donc bien d'une « guerpcio », restitution de biens d'Eglise.

#### Montlaux :

En 1041 :Monte Lauro ; en 1170 :Monte Luriae ; en 1317 :Montem Lauriim.

C'est, semble-t-il, ce que l'on appelle une tautologie, c'est-à-dire un doublet du même mot, l'Aure désignant toujours une montagne. Charles Rostaing hésite sur l'origine du mot « aure », doutant que son sens soit, comme il est communément établi : « vent ». Il ne conclut pas ! Le point culminant des montagnes corses n'est-il pas le Mont « Oro ». Vous me direz que la racine « oro », d'origine grecque, signifie « montagne » et que nous sommes loin de toute occupation grecque sur la montagne de Laure ( de l'Aure ou de l'Oro) pardon ! de Lure ! Et pourtant.....on peut peut-être se poser la question : de qui les Grecs tenaient-ils cette racine « oro », racine que l'on retrouve jusqu'en Savoie sous la forme d' « heure » ?

On connaît les ruines du vieux village de Montlaux et de son église Saint-Jacques, « Saint-

Jacques de Puteolis » en 1274, c'est-à-dire St-Jacques du « petit puy », et non du « petit puits », erreur de scribe semble-t-il, (le mot « puy », « podio » en latin désignant une éminence).

On connaît moins son deuxième prieuré, en plaine celui-là : Saint-Pierre -de -Maltortel ( de la mauvaise tour ). Il est appelé Mont-Saint-Pierre à présent, situé à l'est du hameau des Jacons. Tous deux dépendent de l'abbaye de Cruis en 1235. L'abbaye Notre-Dame-de-Lure possède elle aussi des terres et un moulin sur le Lauzon, à Montlaux, depuis 1207, date d'une donation du comte de Forcalquier.

#### Revest-Saint-Martin :

Appelé autrefois : « Le Revest-Enfangat » (In Fangatum, en 1235) .

Il faut distinguer le castrum du Revest du hameau de Saint-Martin plus au sud . Chacun a eu son propre prieuré : l'église Saint-André au Revest, l'église Saint-Martin dans le hameau (chapelle ruinée en 1887, selon Pelloux). Le prieuré Saint-André était peut-être situé sur le lieu de Vière, au sud-ouest du Revest actuel. Deux raisons le font penser : dès 1183, le château du Revest est confié à la garde de l'évêque de Sisteron par le comte de Provence. Vers 1235, Rodolphe II, évêque de Sisteron, l'achète au comte pour 16000 sous, avec le château d'Augès, ce dernier s'y réservant un droit de refuge en temps de guerre. Au 14<sup>e</sup> siècle, les évêques successifs se reconnaissent vassaux des comtes de Provence. Le chapitre de St-Mary de Forcalquier confie à son évêque les domaines qu'il y possède. En 1400, le lieu du Revest est complètement déserté.

En 1719, les habitants du Revest (actuel) revendiquent des droits sur leur église paroissiale « qu'ils ont reconstruite eux-mêmes », et au Jas, proche de la Vière, une maison est encore sous la directe de l'évêque.

Quant au prieuré Saint-Martin, il semble être celui qui est appelé « Saint-Martin de Marsolco ». Ce site de « Marzolcum » apparaît dès 970, dans une charte de St-Victor : « ..Guillaume Ier, comte de Provence et son épouse Arcinde, donnent à la grande abbaye des biens à Fontienne et à Marsolc (Marzolco, selon les textes).. ». En 1039, le vicomte Bérenger et ses fils, présents en plusieurs lieux de Lure sur des biens d'Eglise, échangent avec l'abbaye Saint-André de Villeneuve-les-Avignon *des biens au bord du Rhône avec la moitié du village et l'église de Marzosco, au comté de Sisteron*. Ce site a été difficile à localiser. Seuls l'élimination d'autres sites possibles contenus dans la liste des églises redevables de décimes envers l'évêque de Sisteron, en 1274, et trois actes copiés par Georges de Manteyer permettent une probable localisation :

994 : une « *strata publica* » passe entre Saint-Castor (église disparue) et la villa Marciosere.

La villa « *Martuosco* » est proche du « *castro Sancti Petro* » (de Sigonce)

1019 : Sigonce a pour confrants la « *villa Marzuosco* ».

Les différences orthographiques s'expliquent sans doute par l'ignorance des clercs concernant ce lieu.

Le cadastre napoléonien une fois de plus permet d'apporter un certain éclairage au problème, ainsi qu'un cadastre de 1617, donnant une « font Saint-Martin », sous l'église de Saint-Martin. En effet, « Marsolco » peut vouloir dire « grande source » (magnum sorga ; sorgue est

un mot pré-celtique signifiant « source »).

Enfin, le vocable du Revest : « Saint-André », n'est peut-être pas étranger à la présence de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon au prieuré Saint-Martin de Marsolco. Le changement de tutelle entre 970 (à Saint-Victor) et 1039 (à Saint-André) n'est pas le seul cas au pays de Forcalquier, on en a un autre exemple avec celui de Saint-Jean-de-Fusilis à Saint-Michel-l'Observatoire.

Ongles :

Outre le prieuré Saint-Barthélémy, situé à Vière, site du village médiéval perché, qui est dans la mouvance de l'évêque de Sisteron dès le 11<sup>e</sup> siècle, un autre site a suscité notre intérêt : celui de Saint-Sargues, sur une des voies qui franchissent la montagne de Lure pour atteindre la vallée du Jabron. Le cadastre napoléonien a révélé la véritable identité de ce curieux vocable : on trouve là trois quartiers, celui de Saint-Sargues le Haut, Saint-Sargues du milieu, Saint-Sargues le bas, tous situés au quartier de « Saint-Sauveur » ! Plutôt que l'interprétation provençale qui a fait de Saint-Sargues un « Sensaigues » on pourrait voir l'évolution suivante à travers les siècles : « Saint-Sauveur = Saint-Sauvaire = Saint-Salvaire = Saint –Salve ou Sarve = Saint-Sargues ».

Si cette hypothèse peut être retenue, ce serait le troisième site dédié au Sauveur sur une voie de passage dans cette région, outre celui d'Ongles on connaît un Saint-Sauveur à Saint-Michel, un autre à Céreste, tous deux le long de la Voie Domicienne (il en existe un quatrième au Pays d'Apt, à Bonnieux).

Cette dévotion au Sauveur, le long des voies de passage, évoque des lieux d'asile où l'on est « sauf ». Il a été reconnu en maint endroit, sur les voies de pèlerinages. En 1274, l'évêque perçoit des décimes du recteur de l'hôpital d'Ongles, il est possible qu'il se trouve à Saint-Sargues, c'est une hypothèse mais la recherche reste à faire !

Lardiers :

L'étymologie de ce nom de lieu ne semble pas être le lieu où aurait été une « larderie » (maison pour lépreux) parce que ce mot n'existe pas au 11<sup>e</sup> siècle ! Il n'apparaît en fait qu'à la fin du 12<sup>e</sup> siècle. Or nous trouvons dans les textes un Airulf de Lardario, en 1045. Il faudrait peut-être y voir un terroir défriché par le feu (racine –arde = brûlé). Quand les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1225, reçoivent Lardiers et Saumane des mains d'Isnard de Saint-Vincent-Mévouillon, chevalier qui veut finir ses jours parmi eux, il n'y est pas question d'une quelconque « larderie ». A l'origine Lardiers est un lieu-dit du fief de Saint-Barthélémy-de-Malcor. Sa première église fut sans doute établie par les Hospitaliers.

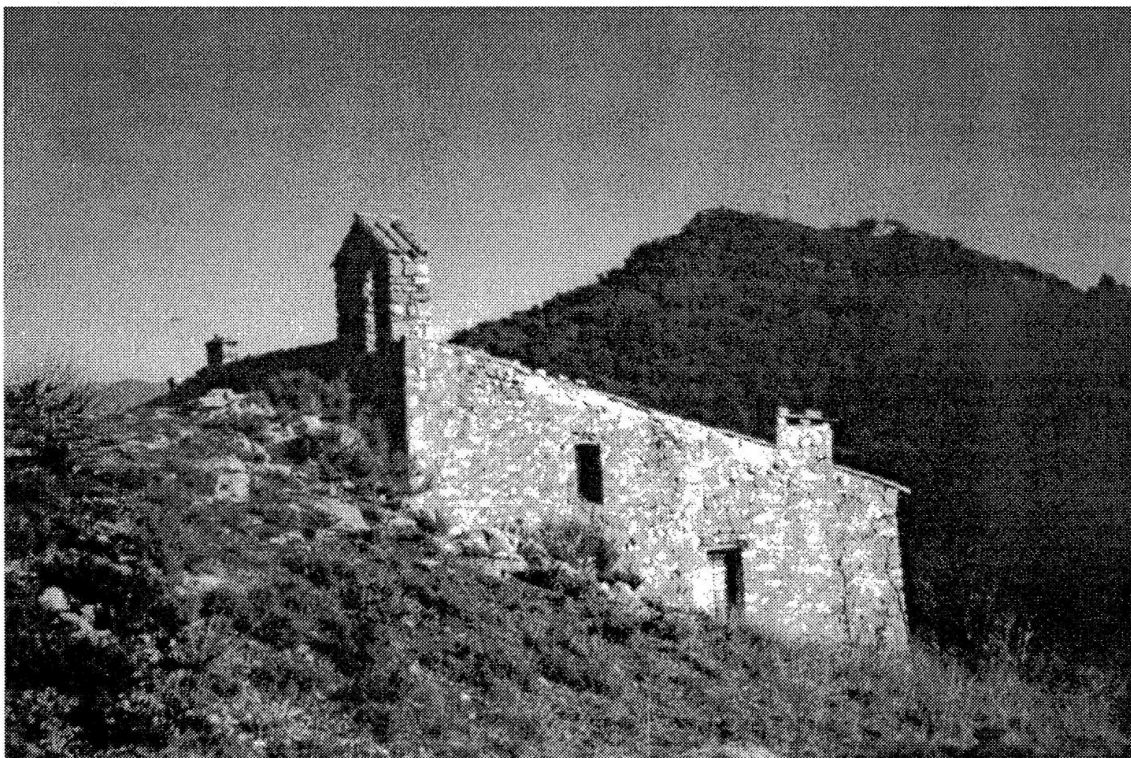
Saumane :

Si l'abbaye de Montmajour n'est pas encore présente au 11<sup>e</sup> siècle, à Carluc (prieuré de Céreste), elle l'est dès 1030 à Saumane, date de la donation de son prieuré Saint-Pierre-de-Rome par Leufred et son frère Aldegarius à cette abbaye. Le prieuré a été localisé à tort à Simiane par les historiens. Son église est dite « in valle Laurencianicus », il s'agit bien de la vallée de Lure (Laure, dans les textes, voir à ce sujet les terminaisons en –anicus expliquées par





**Eglise de la Vière de la Rohegiron  
Eglise castrale Saint-Georges de Augès**



Charles Rostaing), et non d'une hypothétique vallée de Laurenson, qui du reste n'existe pas à Simiane. Au cours des siècles, Saint-Pierre de Saumane dépendra toujours de Montmajour. Au début du 12e, Raimbaud, évêque de Sisteron, donne un domaine sur le terroir de Saumane aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de la commanderie des Omergues, ils y fonderont une église Saint-Jean-de-l'Hospitalet, puis vers 1133, l'évêque suivant, Pierre de Sabran, y ajoutera Saint-Michel de Giron. On comprend pourquoi après la grande peste de 1348, la population de Giron viendra chercher refuge dans le village mieux protégé de L'Hospitalet.

#### La Rochegiron :

Son site primitif appelé aujourd'hui « Vière » se situe au Nord du site actuel. La date la plus ancienne trouvée à ce jour pour ce village est 1151. Des droits d'albergue, c'est-à-dire d'accueil, sont reconnus à Guillaume IV, comte de Forcalquier. Les Simiane et les Redortiers, deux grandes familles, y sont seigneurs et vassaux du comte au 13e siècle. L'église y est placée sous le vocable de Notre-Dame, elle sera rattachée un peu plus tard, avec l'église de Saumane au prieuré de Carluç, donc elle aussi dans la dépendance de Montmajour. Peu à peu la « Vière » est abandonnée, la population s'installe à Jonquet. En 1756, il n'y a plus que 16 habitants à Vière, le conseil municipal y siège encore. Le curé lui-même s'est installé dans la plaine, l'évêque exige alors qu'il retourne vivre à Vière, près de son église Notre-Dame. 80 habitants, installés dans la plaine, demandent alors la construction d'une nouvelle église. Le village actuel s'appelait Charromp à cette époque.

#### Malfougasse :

Au 11e siècle, ce territoire est essentiellement celui d'un prieuré placé sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et il semble que la population soit plutôt établie autour du château de Consonoves, tout proche.. Malfougasse dépend du chapitre de Saint-Mary de Forcalquier et de l'évêque. L'étymologie de ce nom de lieu pose question : on ne peut retenir l'idée que les fougasses qu'on y fait soient mauvaises ! Voyons les formes anciennes : 1208, « Malafogacia » ; 1274, « Malafocacha », parfois « Maltortella » qui semble être une interprétation locale. « Focagium », en latin du Moyen Age, est une redevance seigneuriale par foyer et de là devient un impôt sur le ramassage du bois de chauffage. C'est en quelque sorte notre moderne « taxe d'habitation ».

Cette fougasse aurait-elle pour origine ce que l'on cuisait sur le foyer familial, pain que l'on appelle aussi parfois en provençal : « tourtoun », d'où la possible confusion : « Malfougasse : Maltortella » ? Quant à la forme trouvée en 1423 : « Mali Terceli », elle désignerait une piètre troisième récolte de foin, ou bien viendrait de « terreceli » : petite terre. Le débat est ouvert.

Dans le cadastre napoléonien de cette commune, on trouve une « villevieille », proche du lavoir actuel. Y-a-t-il eu là aussi un déplacement de site occupé avant le perchement à Consonoves ?

#### Consonoves :

(ou « Consonaves »), site de hauteur récemment découvert par Jeanine Bourvéau, dont la description vous sera donnée par Daniel Mouton. Là, au 12e siècle, se trouve un castrum avec

une église castrale dont on ne connaît pas le vocable. En 1045, un certain Raimbaud et son épouse Adalaïs, ainsi que ses fils donnent à l'abbaye Saint-Victor un manse (domaine) « *dans le castrum de Consonoves... parmi les meilleurs qu'ils aient* ». Cependant, en 1385, Consonoves dépend de l'abbaye de Cruis. Une visite de l'évêque montre l'église encore debout en 1643 ainsi que l'église Saint-Jean-Baptiste de Malfougasse. A ce moment-là les deux églises sont rattachées à St-André de Villeneuve-les-Avignon.

Enfin le terroir échoit à la ville de Sisteron avec son « Bois Comprat », déformation de « Bosc Romprat » (bois rompu). A-t-il été victime à un moment donné d'une tempête comme celles que nous avons connues ? Le site de Consonoves est abandonné dès la fin du 14<sup>e</sup> siècle : en 1368, le lieu est dit « détruit » ; en 1540 : « il n'y a qu'une tour et un château disrupt, sans habitat, mais 6 granges en dépendent ». Cette mention de granges subsistant après l'abandon d'un site est classique en Provence, les habitants se sont réfugiés dans des sites fortifiés mais gardent leurs terres et de quoi engranger ce qu'elles produisent. Ces granges sont parfois réoccupées au 17<sup>e</sup> siècle.

#### Augès :

Son territoire est donné comme limite de la terre de Saint-Donat en 1018, et un siècle après deux églises l'une « supérieure », l'autre « inférieure » figurent dans la liste des biens de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, en 1118 ; seule une église Saint-Georges subsiste dans la liste des décimes dus à l'évêque en 1274 , ce vocable est souvent donné à des chapelles castrales par le seigneur, saint Georges étant le patron des chevaliers. En 1653, dans une description de l'état des prieurés du diocèse de Sisteron, il est dit : « prieuré séculier rural, sans cure, Saint-Georges du lieu d'Augès, vers le château de Peyruis, sur un coteau où la chapelle se voit encore, découverte, avec un autel en pierre sèche, dans laquelle l'évêque prend possession, lors de ses visites. ». Augès ne semble pas être resté longtemps sous la houlette de Saint-André : en 1235, le territoire et le château d'Augès, avec celui du Revest-Enfangat, sont vendus à l'évêque de Sisteron, par le comte de Forcalquier, ce dernier s'y réserve, comme au Revest, un droit de refuge en cas de nécessité. En 1278 et en 1283, Tassil de Noyers ( vallée du Jabron), damoiseau de Peyruis et les chanoines de Saint-Mary vendent à l'évêque les biens et les « affars » (domaines) qu'ils possèdent sur cette montagne.

#### Banon :

S'il ne peut être considéré sur la montagne de Lure, une bonne partie de son territoire, au nord-est, est une vallée qui s'étend de Saumane à Banon, constituant la limite ouest de cette montagne que nous appellerons « montagne épiscopale ». En effet, souvenons-nous qu'à Sigonce, au 10<sup>e</sup> siècle, elle est dite : « monte Sancta —Maria, Sancte-Thyrse et Sancte-Marii », vocables de l'évêché de Sisteron et de Forcalquier. Cette vallée est appelée « valle de Visco ». On sait que la forme latine du mot « évêque » est « episcopo » ; en langue d'Oc, au 11<sup>e</sup> siècle , elle a évolué pour aboutir à « vesco ». Une charte du cartulaire de Saint-Victor cite pour témoin : « vesco Frodon », l'évêque d'alors. Nous pensons que cette vallée de « visco » est une vallée de « vesco », celle de l'évêque.

On se souvient qu'en 1030, l'église de Saint-Pierre de Saumane est dans la vallée de « *Laurencianicus* » : or au sud de Saint-Martin de Font-Crémat, au riche passé gallo-romain, on trouve la chapelle Notre-Dame-des-Anges que Gastinel nomme « ..*chapelennie N-D-des-Anges, alias de Laurent Sargues, au territoire de Laurensargues, lieu de Banon, diocèse d'Apt* ». ( Voilà la transformation de –anicus en –argues !) Il faut donc donner à cette vallée « épiscopale » ce nom de « vallée de Laure », vallée où commence Lure, séparant les diocèses de Sisteron et d'Apt..

Christiane Boekholt Février 2003

SOURCES : AD BdR fonds Albanès 26F  
 Biblio. Munle Grenoble fonds Manteyer  
 AD AdeHP Gastinel Livre vert de l'évêché de Sisteron

C'est intentionnellement que nous ne donnons pas de précision sur les cotes d'archives consultées, mais nous les tenons à la disposition de qui voudrait approfondir le sujet pour sa commune.

Tous droits réservés. Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.



**Site castral de Banon**

## Les églises du XIe siècle et leur situation géographique en Pays de Forcalquier

*Le Pays de Forcalquier : Cette étude porte sur le territoire inscrit dans ces limites : de la crête de Lure au Nord, aux collines de la Durance au Sud, du Calavon à l'Ouest jusqu'à la Jonction de Lure et de la vallée de Saint Donat, à l'Est.)*

Dans la perspective d'une exposition sur les "Premières Années 1000 en Pays de Forcalquier", nous avons effectué des recherches sur les églises mentionnées au XIe siècle. Christiane Boekholt a pu établir la liste de toutes les églises et leurs vocables présents dans les textes ou chartes du XIe siècle. (Liste non exhaustive car beaucoup d'informations écrites manquent, les documents originaux ayant été détruits au cours des temps). C'est par recoupements successifs entre les documents encore existants, (transcriptions ou traductions de documents anciens disparus, effectuées par des religieux ou des érudits) dispersés dans différentes archives, que Christiane Boekholt a pu reconstituer cet état du XIe.

Par ailleurs les éléments fournis par la toponymie, les trouvailles archéologiques, et l'observation des bâtiments existant encore, ont été croisés et repérés sur le terrain. Ils ont permis de compléter les renseignements écrits.

Certains bâtiments présents dans les textes ont complètement disparu et n'ont pu être repérés. La toponymie de quartier permet quelquefois localiser leur implantation et une prospection attentive a quelquefois permis de les situer.

Que reste-t'il de ces églises ? Beaucoup de bâtiments présents aujourd'hui sur des sites déjà mentionnés au XIe ne sont que des reconstructions ultérieures, souvent du XIIe siècle, où une réfection et un embellissement général des églises ont été réalisés.

Dans quelques cas, nous trouvons dans les textes du XIe parvenus jusqu'à nous, le nom d'un territoire, sans mention d'église, alors qu'une église y est mentionnée au tout début du XIIe, nous avons considéré qu'il était probable que l'église existait déjà au XIe. L'observation attentive des bâtiments existants nous a permis quelquefois de déceler dans leurs plans ou l'assemblage des pierres de certains murs, les traces d'implantation ou de réutilisation de parties de bâtiments antérieurs.

Sur le terrain, en l'absence de fouilles ou de sondages, nous partons du principe que l'église actuelle est, dans la majorité des cas, reconstruite sur l'emplacement de l'église primitive ( ce que les fouilles effectuées révèlent souvent ( cf.: Ganagobie, Salagon)

Les dates de fondation de ces églises : On est confronté à une grande la pauvreté de la documentation écrite, de plus, des églises existant déjà au XIe sont souvent dites "fondées" au moment d'une reconstruction ou d'un embellissement pouvant servir la gloire du nouveau "fondateur"! Il est donc difficile de dater la première installation.

Le résultat est une liste de 85 églises déjà présentes sur le territoire du Pays de Forcalquier (au XIème exclusivement). Il nous a semblé pertinent de croiser leur situation topographique avec les données de leur histoire dans les textes, ou de leur histoire envisageable grâce aux documents archéologiques, ou grâce aux éléments observés sur les bâtiments et en prospection du terrain. On peut en déduire :

**Les églises de plaine ou de larges plateaux** sont souvent liées au site d'un établissement de l'antiquité tardive avérée, sans que puissent être prouvées une origine antique de l'église elle-même, ni une continuité d'occupation, en l'absence quasi totale de textes et de fouilles.

Établies dans des zones agricoles encore exploitées de nos jours, elles ont, peut-être au départ, réutilisé un bâtiment antique, devenu lieu de culte.

Elles peuvent aussi être, sur une nécropole où les chrétiens des premiers temps ont été enterrés, lieu de culte funéraire, et avoir évolué vers une église plus importante, ayant plus tard déterminé l'implantation d'un prieuré ou d'un monastère, accompagné d'un habitat de peu d'importance qui n'a pas forcément perduré (cf. Salagon).

On a parfois la chance d'avoir des mentions d'époque carolingienne, liées à des "Villae" grands domaines médiévaux ( St-Promasse, origine de la ville de Forcalquier, St-Saturnin à Villeneuve etc.)

Elles peuvent être établies sur des voies de passage et peuvent être liées à d'anciennes hospitalités. ( N.D. de Pont à Lincel).

**Les églises en hauteur**, sont de deux catégories :

1° Situées sur le site d'un anciens oppida. Ont-elles été créées pour "exorciser" des cultes païens encore tardifs, ou en récupérer la clientèle ? En effet la romanité n'a pas éteint les cultes celto-ligures, mais les a intégrés (cf. Chastelard de Lardiers) et, la christianisation dans les coins reculés de notre "Pays" a été tardive ( les églises Saint-Martin sont souvent liées à ce type de site ). Certaines ont des caractéristiques de construction encore assez proches des constructions de l'oppidum. Peut-être sont-elles effectivement plus anciennes qu'on ne l'imagine (cf. St-Pierre de Majargues à Limans, St-Antoine de Quinson à Vachères ) ( On commence à constater en Languedoc, que des re-perchements ont existé, bien avant l'époque médiévale sous la menace des grandes invasions et par conséquent des créations pratiquement paléo-chrétiennes sur ces sites.)

2° Plus tardives et liées aux perchements-refuges des populations au Xe/XIe. Elles sont soit chapelles castrales, devenues paroisses, soit créations ultérieures d'églises paroissiales intégrant ou constituant une partie de la muraille du castrum. D'autres fois, elles sont fondées (ou existent déjà) à l'extérieur du castrum et marquent l'indépendance du domaine religieux, monacal ou paroissial, par rapport au domaine seigneurial. (cf St-Donat de Monfort, Saint-André du Revest St-Martin, Eglise de Carluç).

Quelquefois les deux catégories sont concomitantes car le perchement médiéval a réutilisé le même type de site perché que les celto-ligures. Chez nous aucune fouille n'ayant été faite, on ignore si cette configuration existe.

Dans tous les cas, seules les fouilles archéologiques pourront un jour déterminer comme à Ganagobie et Salagon, les implantations antérieures précises et leur datations, sous les églises actuelles ou sous des édifices disparus mais localisés.

Néanmoins, même en étant forcément incomplète, cette liste met en évidence la densité du "maillage" de la christianisation de cette région, essentiellement rurale, au XIe, déjà et avant la grande campagne de reconstructions et de fondations du XIIe siècle. Les tableaux qui suivent représentent la synthèse de ce travail.

Christiane Boekholt (recherches aux archives)

Jeanine Bourvéau ( documents archéologiques et sur le terrain)

Liste et Situation des Eglises au XIe Siècles					
Eglises ou chapelle		Hauteur	Plaine	Limite ou extérieure au castrum	Moyenne hauteur ou plateau
Aubenas	Ste Marie/St Jean	X castr			
Augès	St Georges Xlle	X castr			
Aris (Sigonce)			X Ant.		
Banon	Ste Marie	X castr			
La Brillanne	Ste Agathe			X	
	St Martin		X Ant		
Cereste	Ste Marie de Brésis	X			
Carluc	Ste Marie, St Pierre, St Jean				X
Consonoves (castrum XIe) ?		?			
Cruis,	St Martin	X			
Dauphin	N.D de Chamberlay		X Ant		
Fontienne	St Pierre			X	
Forcalquier	St Martin	X castr			
	St Promasse		X Ant		
	St Pierre		X		
	St Jean		X		
	St Mary	X			
	St Siffrein			X	X
	N.D. de Fougères			X	X
Prieuré de Ganagobie		X		X	
Lardiens				X	X
Limans	St Pierre	X			
	Ségrîès St Marcellin	X castr?			
	St Vincent		X Ant		
	St Hippolyte	X ?			
Les Ybourgues					X
Lincel	N.D. du Pont		X		
	Ste Marie Magdeleine			X	
	St Siméon		X		
Lurs	Ste Croix				
	St Martin		X Ant		
	N.D. d'Aulun		X Ant		
Mallefougasse	St-Jean				X
Mane	St André	X ?		ou X	
	N.D. de Salagon		X Ant		
	St Laurent		X		
	St Etienne		X		
	N.D. de Châteauneuf	X castr			
Montjustin	Saint Maurice	X			
	Ste Croix	X			
	Saint Roman	X			
Montfort	St Donat	X			
Montlaux	St Pierre		X		
	St- Jacques de Putéolis	X			

Liste et situation des églises ou chapelles au XIe siècle					
Eglises ou chapelles		hauteur	plaine	limite ou extérieure au castrum	moyenne hauteur ou plateau
Niozelles	St Marcellin				X ant
	Notre Dame	X		X	
	St Alban				X Ant
Ongles	St Barthélémy	X castr			
	Notre Dame Xle?		X Ant		
Pierrerie	St Oirre des Visiers				X Ant
Redortiers	Ste marie	X castr			
Reillanne	St Denis	X			
	St Mitre		XAnt		
	St Siffrein		X Ant		
	St Genies	X			
	St Gilles		X		
	St Pierre Xlle?	X			
	Notre Dame			X	
	Le Bourguet Notre Dame				X
Revest des Brousses	St Julien				
Revest st Martin	St André	X			
	Saint Pierre	?			
Rocheiron	Notre Dame	X castr			
Sainte Croix Alose	Ste Croix				X
	St Jean Baptiste				X
	St Didier				X
Saint Etienne les Orgues	N.D.de Lure	X			
Saint Maimé	Saint Maurice	X			
	Saint Pierre				
	Saint Clair		X Ant?		
St Martin les Eaux				X	X
St Michel l'Observatoire	Saint Michel	X castr			
	Saint Sauveur		X Ant		
	St Babylas				X
	St Paul		X Ant		
	Jean des Fusils		X Ant		
Saumane	St Pierre				X
Sigonce	Notre Dame	X?			
	Saint Pierre				X
Vachères	Saint Christophe	X castr			
	Saint Ambroise				X Ant
Villemus	St Trophime	X			
Villeneuve	N.D.de la Roque	X castr			
Saint Saturnin			X Ant		
Volx	N.D. de Baulis				X Ant
	St Jean Baptiste		X		
	St Martin	X			
	St Etienne				





**Eglise St-Jacques de Putéolis à Montlaux**

---

**Remerciements à :**

**Robert et Simone Lottier de Villeneuve pour de très nombreuses photos données et archivées par l'association. Christiane Boekholt, Béatrice Garnault, Nanie Nalin, Paule Vaton, Pierre Bourgoïn, Bernard Brillaud, Yves de Marseille, Maurice Richaud et beaucoup d'autres pour avoir contribué à l'enrichissement des collections de photos de notre patrimoine, ou des photos relatant la vie de la vie de l'association .**

---

**Bulletin du Patrimoine du Pays de Forcalquier N° 6**

**Dessin de page de couverture : "Dans le cloître de Cruis" est de Mme Gabrielle Dalat. Les photos sont de Jeanine Bourvéau ( sauf mention particulière).**

**Remerciement à Pierre Bourgoïn et Georges Thubet pour leur participation aux recherches et relevés des mottes castrales de Consonoves et d'Ausonica.**

**Les Articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.  
Interdiction de reproduction partielle ou totale sans autorisation écrite des auteurs.**

## PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Association loi 1901. J.O 04/50 17 janvier 1996.

Association d'intérêt général ----- Arrêté préfectoral / N° 2001-1191.

40 rue Marius Debout, 04300 Forcalquier, France.

Téléphone : 04 92 75 00 96

Créée en Janvier 1996 cette association de bénévoles s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier.

L'action de l'association s'exerce dans différents domaines :

Elle organise : expositions, conférences, visites de sites, mettant ainsi en valeur des éléments du patrimoine.

Elle favorise les recherches et les publications s'y rapportant.

Elle détecte les éléments nécessitant une protection et alerte les services compétents pour aboutir à des classements.

Elle collabore à des inventaires du patrimoine rural, et à des inventaires photographiques.

Contituée de personnalités d'origines professionnelles diverses mais complémentaires, profondément attachées à cette région par naissance ou adoption, elle observe une stricte neutralité politique ou religieuse.

Elle agit en partenariat avec d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs. Elle est membre du "Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine" le CLAPAS, créé en 2002.

**Publications : Tous les bulletins sont illustrés de dessins ou photos inédits .**

Bulletin annuel du Patrimoine N° 1 1998 : 3 Euros  
Bulletin annuel du Patrimoine N° 2 1999 : 3 Euros  
Bulletin annuel du Patrimoine N° 3 2000 : 3 Euros  
Bulletin annuel du Patrimoine N° 4 2001 : 3 Euros  
Bulletin annuel du Patrimoine N° 5 2002 : 3 Euros

**Bulletins Spéciaux du Patrimoine** du Pays de Forcalquier publiés à l'occasion de l'exposition sur la Guerre 14/18 vécue par les Bas-Alpins:

### "Des Bas-Alpins dans la tourmente "

N°1 L'Usine de Saint-Auban - Les chasseurs Alpains. (Novembre 1998)

N°2 L'Ambulance militaire de Forcalquier - Le Service de Santé aux Armées. L'Ouvroir de Forcalquier - (Novembre 1998)

N°3 Les prisonniers français en Allemagne - Les prisonniers allemands en France Les réfugiés (Mai 1999.)

N°4 La mobilisation - Le remplacement des hommes - Pénuries, rationnement, restrictions. (Mai 1999)

N° 8 Récit de guerre d'Eugène Carrias - (Novembre 1999) - Manuscrit de 1918 inédit, 150 pages, plans annexes, photos originales de 1914 par l'auteur.

Prix des Bulletins Spéciaux : Les 4 premiers, 4 Euros par bulletin  
Le N°8 d'Eugène Carrias : 15 Euros. (Plus frais d'expédition)

**Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale**

Directeur de publication Jeanine Bourvéau

Déclaration légale du périodique N° 158 du 21/7/1998

Déclaration de ce Bulletin annuel N° 6 : Juillet 2003

ISSN 1295-4985